

Réunion plénière du mercredi 14 mai 2014***Membres présents :***

Jan Verhoeve, président, Michel Colinet, Dominique Darte, Catherine Dendauw, Michel De Wolf, Guy Girouille, Ariel Gonzalez Ruiz, Lodewijk Goubert, Thierry Lhoest, Henri Olivier, Laurence Pinte, Bergie Van Den Boscche, Daisy Vervenne, José Vilain, membres.

Membres représentés par procuration :

//

Lors de cette réunion plénière, plusieurs sujets ont été examinés.

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Traitement comptable chez l'usufruitier (emphytéote, superficiaire) et chez le nu-proprétaire (tréfoncier) d'opérations d'acquisition ou de vente d'un droit d'usufruit ou de nue-proprété sur immobilisations corporelles – révision de l'avis CNC 162/2 ;
- Traitement comptable de la location-financement ;
- Transposition de la directive 2013/34/UE relative aux états financiers annuels, aux états financiers consolidés et aux rapports y afférents de certaines formes d'entreprises, modifiant la directive 2006/43/CE et abrogeant les directives 78/660/CE et 83/349/CEE du Conseil.